



Panne 6 mois après un entretien de véhicule

Par **sandra95**, le **03/06/2008** à **14:45**

Bonjour,

Nous avons fait une visite d'entretien en Octobre 2007 pour notre Scénic.

Nous avons fait remplacer des pièces et celles ci ont cédées 6/7 mois (début avril 2008) après le remplacement. Ces pièces sont donc garanties avec mains d'oeuvre pendant un an. Nous avons pris contact avec le service Relations Clientèle de la marque de la voiture et résultat ils ne veulent pas prendre les travaux du véhicule en SAV.

Le dossier dur depuis presque deux mois.que pouvons nous faire afin que le dossier avance car les vacances arrivent et nous n'avons toujours pas de véhicule (ni de prêt d'ailleurs).

Nous les contactons tout les jours et d'après eux un Master de Service doit se déplacer afin d'obliger le garagiste à faire des travaux etc mais nous ne savons pas quand il se déplacera. Nous n'avonss d'ailleurs aucun document traitant de cette panne, nous ne connaissons même pas le compte rendu de la visite de l'expert de chez Renault. Aucun document ne nous est parvenu depuis le début du dossier.

Que pouvons nous faire afin que le dossier avance car les vacances arrivent et nous n'avons toujours pas de véhicule (ni de prêt d'ailleurs).

Nous avons deux enfants et celà deviens difficile sans véhicule.

Merci d'avance pour votre réponse,

Sandra